

Ecole fondamentale Saint-Joseph

Chaussée de Lille 32
7500 TOURNAI



PROJET D'ETABLISSEMENT

Objectifs prioritaires :

- **Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie ;**
- **Promouvoir la confiance en soi chez chacun des élèves ;**
- **Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables.**



Nous pensons que :

Chaque enfant doit être acteur de/dans ses apprentissages ;

Parents et enseignants doivent également susciter chez l'enfant la fierté du travail bien fait.

Dans le respect des socles de compétences, nous accordons la priorité à :

- L'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens ;
- La production d'écrits ;
- La communication orale (parler et écouter) ;
- La maîtrise des outils mathématiques de base :

- ✓ Savoir calculer (nombres et opérations) ;
- ✓ Savoir structurer l'espace (solides et figures)
- ✓ Savoir mesurer (grandeurs) ;
- ✓ Résoudre des problèmes (traitement de données).
- L'éveil historique et géographique ;
- L'éveil scientifique ;
- L'éveil artistique ;
- L'éducation à la technologie et aux médias ;
- L'apprentissage du néerlandais comme seconde langue ;
- L'éducation corporelle (psychomotricité – éducation physique – natation) ;
- L'apprentissage de comportements sociaux et citoyens notamment :
 - ✓ Le discernement du bien et du mal ;
 - ✓ L'adaptation de son comportement aux autres.

L'apprentissage à la lumière des neurosciences

Les nouvelles technologies en imagerie médicale ont permis de grandes découvertes quant aux divers processus d'apprentissage :

- Le cerveau est capable d'apprendre toute la vie ;
- Chaque zone cérébrale se développe en fonction des stimuli qu'on lui donne ;
- Le cerveau a des besoins vitaux : oxygène, repos, eau, aliments, ... ;
- Le stress et les émotions influent fortement sur l'apprentissage ;
- Pour mémoriser, il faut stimuler de manière répétitive le cerveau, ... ;
- Tout le monde est intelligent, il faut juste développer ses connexions neuronales ;
- Tester ses connaissances permet de mieux les retenir ;
- Apprendre, c'est parfois aller contre ses intuitions ;
- Connaître le fonctionnement du cerveau permet de mieux apprendre.

Voilà en résumé quelques découvertes, parmi d'autres très nombreuses, qui se vérifient nettement.

En tant qu'enseignants, nous ne pouvons plus passer à côté.

A l'école Saint-Joseph, nous avons choisi de nous intéresser et de tenter d'adapter notre enseignement en fonction de ces découvertes.



Nos actions

- Nos formations et nos concertations ont pour but de nous professionnaliser et de nous permettre de préparer des activités les plus judicieuses ;
- Nous sommes attentifs aux besoins des enfants : eau, oxygène, mouvement, ... ;
- Pour le sommeil et l'alimentation, nous encourageons les familles à donner à leurs enfants ce dont ils ont besoin ;
- Nous prévoyons des activités de recentrage ;
- Nous apprenons aux enfants les attitudes techniques pour mieux percevoir, apprendre et retenir...

Pour améliorer l'implication des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s)

- Une boîte à suggestions à l'entrée de l'école permet tout particulièrement aux parents de faire part de leurs avis, de leurs idées, de leurs critiques, de leurs offres de service, etc. Ces avis seront traités par la direction et/ou le Conseil de participation qui jugeront de la suite à leur donner : un entretien avec l'auteur, un compte-rendu, un affichage, ...
- Les échanges individuels parents - enseignants seront également privilégiés.

Projet d'animation pastorale

L'école place l'ensemble de ses activités au quotidien sous le regard de l'Évangile. L'école est une communauté de vie où le respect de l'autre, le don de soi, la solidarité et l'intériorité sont prônés.



Ces valeurs sont particulièrement développées lors des temps forts suivants :

- Prière dans les classes ;
- Présentation de l'année liturgique – vivre les temps forts (mois des missions, avent, carême) ;
- Projets humanitaires ;
- Découverte de témoins ;
- Célébrations communes à plusieurs classes.

Moyens mis en œuvre pour faciliter la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Lors de rencontres individuelles en cours et en fin d'année, les titulaires du 4^{ème} cycle conseillent les parents et les enfants sur l'orientation à prendre au secondaire.

Le P.M.S. assure une information générale en classe aux élèves de 6^{ème} primaire. Il répond également à toute demande d'avis émanant des parents ou des enseignants.

L'intégration d'élèves issus de l'enseignement spécialisé

L'école est ouverte à toute proposition d'intégration d'élèves issus de l'enseignement spécialisé. L'acceptation de ces élèves sera étudiée au cas par cas.

Si le principe d'intégration est envisagé pour un élève, avant toute chose, les partenaires vont déterminer le projet le plus adéquat pour cet élève.

Quels sont ces partenaires ?

- L'école spécialisée et l'école ordinaire qui ont accepté de participer au projet ;
- Les deux centres PMS de ces écoles ;
- Les parents (ou représentants) de l'enfant.

Il existe plusieurs modes d'intégration qui génèrent des règles de fonctionnement différentes. Mais pour tous les types d'intégration, le principe est le même. Il faut obligatoirement :

- Que les partenaires soient d'accord ;
- Que le projet d'intégration soit établi ;
- Qu'il soit suivi du protocole d'intégration.

Cet accord doit se négocier entre les différents partenaires afin de tout mettre en œuvre pour une intégration répondant au mieux aux intérêts de l'élève.

Modalités d'organisation d'une année complémentaire

Pour certains élèves, un temps plus long que le parcours scolaire normal pourra s'avérer nécessaire pour acquérir les socles de compétences requis au terme de chacune des 2 premières étapes.

Afin de tenir compte des rythmes d'apprentissage propres à chaque enfant, les écoles ont la possibilité de faire bénéficier un élève d'une année complémentaire au maximum par étape (pas nécessairement à la fin du cycle ou de l'étape). Elle permettra de continuer à évoluer dans ses apprentissages tout en retravaillant les compétences non encore acquises.

Cependant, cette mesure :

- Ne peut toutefois être qu'exceptionnelle ;
- Ne peut en aucun cas être confondue avec un redoublement.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique, avec l'aide du centre PMS et en collaboration avec les parents de l'élève, choisira au cas par cas la solution qui lui semble être la plus adéquate pour l'enfant.

Traitement des données « vie privée »

Pour son administration, l'école a besoin de récolter et de traiter des données relevant de la vie privée : identité des enfants et des parents, résultats scolaires, ... Elle n'est pas autorisée à communiquer ces données sauf dans le cas de nécessité administrative et pédagogique.

L'école ne pourra donc pas répondre favorablement à des demandes de listes d'élèves avec leurs coordonnées émanant des parents.